

LE MAGAZINE  
D'INFORMATION  
MUNICIPALE

# Mag'liissard

MAI 2024

n°23

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3  
**Information mairie**



PAGE 9  
**Un peu d'histoire...**



PAGE 15  
**Le coin des associations**

[www.malissard.fr](http://www.malissard.fr)

## Renseignements utiles

### Mairie

5, place de la mairie  
26120 Malissard  
Tél. : 04 75 85 22 00  
Fax : 04 75 85 45 77  
mail : contact.accueil@malissard.fr

### Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30  
fermé le jeudi

### Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA  
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET  
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT  
sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL  
le mardi après-midi ou le vendredi après-midi  
sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT  
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIERE  
le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR  
le lundi matin sur rendez-vous.

### Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00  
Place de l'église

### Agence Postale Communale

04 75 85 87 74  
Ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

### Pharmacie 04 75 85 26 54

### Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

### Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :  
• lundi de 16h15 à 18h00  
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30  
• samedi de 10h00 à 12h00

### Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

#### Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéléger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr  
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

### VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

### Déchets :

Pour toutes vos démarches en ligne : agglae.fr  
La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :  
dechets@valenceromansagglo.fr

### Déchèteries les plus proches :

#### Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes  
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00  
Samedi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h **NOUVEAU**

#### Montvendre

Quartier le Molle  
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00  
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00  
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

### Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 75 41 33

### Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 75 41 54

### Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr  
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr  
Tél. : 04 75 60 26 70

### Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 79 20 86

### Maison de l'habitat **NOUVEAU**

8 avenue Sadi Carnot - 26000 Valence  
Tél. : 04 75 79 04 01

### SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

### Etat civil

#### Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

#### Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa Commune. Il doit présenter une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

### Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

### Infirmières

#### Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard  
Tél. : 04 75 25 40 83  
M<sup>me</sup> Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)  
M<sup>me</sup> Anne-Lise DELORBRE (IDE)  
M<sup>me</sup> Laetitia BROSILLE (IDE)  
M<sup>me</sup> Fabienne REYNAUD (IDE)  
M<sup>me</sup> Laure SOUCHON (IDE)  
M<sup>me</sup> Mao DUMAS (IDE)  
Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

#### Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches  
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

#### Ostéopathes :

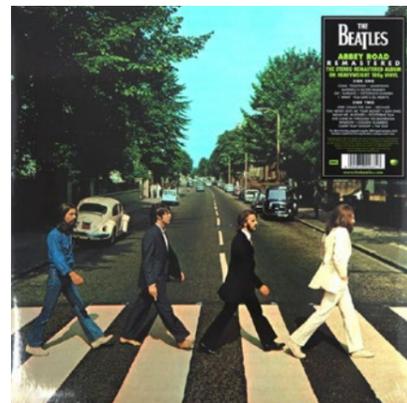
M<sup>me</sup> Aurélie VANTARD,  
4 avenue du Vercors  
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M<sup>me</sup> Marlène FIORE,  
9, place de la mairie  
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80  
ou sur internet à [www.zenrdv.com](http://www.zenrdv.com)

M. Mathieu DERMONT,  
9, place de la mairie  
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à [www.osteopathemalissard.com](http://www.osteopathemalissard.com)

### Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial  
Tél. : 04.75.79.16.71  
mail : [ilguzza@gmail.com](mailto:ilguzza@gmail.com)



Clin d'œil de la photo de couverture en rapport avec la pochette de disque des Beatles

Responsable publication : **Mairie de Malissard**  
Directeur de publication : Jean-Marc VALLA  
Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET et Fabienne ESPOSITO  
Dépôt légal : **Mai 2024**  
Création graphique et impression sur papier 100% recyclé  
**A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil**



## Mot des Elus



2023 est déjà loin derrière nous. Si le contexte international nous préoccupe, nous ne pouvons cependant pas faire grand-chose. Sur le plan intérieur et pour notre commune, nous en retenons une inflation forte, avec des coûts de fonctionnement en hausse dont la plupart sont

contraints (énergie, coûts de personnel).

Sur les 4 dernières années soit sur la période 2020-2023, les produits de fonctionnement sont passés de 1869K€ à 2577K€ soit une hausse de +38%.

Comme nous l'avons largement expliqué dans les Mag'liissard précédents, la commune se doit d'utiliser le levier fiscal qui représente plus de 75% de ses ressources. Certes, ça ne fait pas plaisir quand les impôts augmentent, mais soit on s'endort et le ronron mettra en lumière la passivité de notre équipe, soit on souhaite garder notre commune attractive avec une offre de services accrue et des investissements qualitatifs pour tous les Malissardois.

Sur cette même période, les charges de fonctionnement atteignent en 2023 un montant de 2049K€ contre 1447K€ en 2020 soit une augmentation de +42%.

L'épargne nette (c'est-à-dire une fois que toutes les charges y compris celles liées à l'emprunt sont passées)

s'élève en 2023 à 390K€ contre 270K€ en 2020 soit +45%. Ainsi, dans un contexte très chahuté, nous sommes parvenus à garder des marges de manœuvre nécessaires pour poursuivre notre feuille de route.

Le budget 2024 vient d'être voté en conseil municipal. Dans les différents objectifs poursuivis, la principale décision repose sur une stabilité des taux d'imposition, donc **pas d'augmentation du taux de la taxe foncière** qui s'élève pour la part communale à 29.12%. Nous restons en dessous des moyennes des communes Drômoises de notre strate de population. En effet la moyenne du taux de foncier bâti pour les communes Drômoises de 2000 à 3500 habitants s'élève à 30.90% et pour celle de la strate de 3500 à 5000 habitants à 30.95%

Je vous invite à prendre connaissance du budget 2024 en page 6 et vous rappelle que vos élus sont disponibles pour vous rencontrer et échanger sur les thèmes qui vous intéressent en toute transparence.

L'intérêt collectif prime sur tous les choix que nous faisons et nous les assumons. Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons votre adhésion sur tous les nouveaux projets d'investissement à venir qui sont en phase de concrétisation.

Malissardoisement vôtre

Jean-Marc SOUCIET

1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux finances

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 09 juin  
de 8h00 à 18h00



### Etat civil



#### Naissance

- Victoire PREVELLE  
née le 13/02/2024 à Valence
- Titouan DAMEY  
né le 23/03/2024 à Valence



#### Décès

- Denise MARCEL veuve GALLIN  
le 22/02/2024 à MALISSARD (26)
- René OBOUSSIER  
le 22/02/2024 à VALENCE (26)
- Floréal USACH TORA  
le 24/02/2024 à PORTES-LÈS-VALENCE (26)
- Thérèse VERQUIN épouse CAMPION  
le 03/04/2024 à MALISSARD (26)
- Jocelyne CHAZAL épouse METZLER  
le 10/04/2024 à VALENCE (26)

La Superette de Nadette  
(Mme et M. BOURGEOIS)  
1 rue de la liberté  
26120 Malissard



Malissard le 18/03/24,

Objet : droit de réponse  
Lettre recommandée AR

Monsieur le Maire,

En vertu de l'article de la loi du 29/07/1881 sur la liberté de la presse, nous offrant un droit de réponse à l'article paru dans la revue communale Mag'Issard N22 relatif au projet de création d'un local commercial, nous vous prions de bien vouloir publier le présent courrier, en respectant la mise en forme initiale, dans le prochain numéro du magazine Mag'Issard de mai 2024.

En ce qui concerne le "départ à la retraite" évoqué, sachez qu'en 2026, nous n'aurons ni mon mari ni moi-même l'âge pour faire valoir nos droits à la retraite.

Notre décision de vendre le magasin après huit années d'exploitation découle d'un désir de changer d'orientation professionnelle, et il n'a jamais été question de partir en fermant l'épicerie (et par là même de perdre la valeur du fonds de commerce).

Nous avons d'ailleurs rapidement trouvé des repreneurs pour maintenir l'activité, et un compromis de vente a été signé mi-décembre 2023, compromis dont vous avez eu connaissance le 27/12/2023.

Malheureusement, lors du rendez vous en mairie du 25/01/24, vous nous avez annoncé votre projet de création du local commercial en droit de l'ancienne Poste, pour y installer une grande enseigne de distribution alimentaire.

Nous avons, par loyauté contractuelle, informé l'acquéreur du projet communal par le biais de l'agence immobilière chargée de la vente du fonds de commerce, projet qui conduira le repreneur à se désister.

Sa lettre de désistement a été mise en ligne sur la page facebook des deux sites malissardois (malissardois et j'habite/j'ai habité à malissard).

Sans le projet communal, la vente aurait été finalisée au 31/03/24 assurant ainsi la pérennité de l'épicerie. Avec votre projet, notre commerce devient invendable.

Concernant le bâtiment de La Poste, vous n'êtes venu qu'une seule fois au magasin en février 2021, bien avant le début de la démolition des bâtiments (celle-ci a commencé en juillet 2022) pour nous demander si nous serions acquéreurs des locaux, sans toutefois être en mesure de nous fournir un prix de vente, puis plus aucun contact.

Plutôt que de nous proposer de nous aider à vendre nos murs, nous aurions souhaité que vous ne compromettiez pas notre fonds de commerce, à la faveur d'une grande enseigne de distribution.

Pour conclure, il nous semble que le rôle d'une mairie est plus de soutenir ses commerces plutôt que d'adopter des décisions qui compromettent leur viabilité.

Bernadette & Serge BOURGEOIS

# Les commissions



## Quoi de neuf côté Urbanisme ?

### Le Groupe scolaire :

Les travaux ont débuté avec quelques semaines d'avance. La grue est en place. Elle surplombe désormais le chantier pour de longues semaines... Les fondations de l'école maternelle sont coulées. Celles de la cage d'ascenseur et de la salle de réunion devraient suivre. Les travaux s'effectuant en site occupé, une attention particulière est portée sur la propreté du chantier (les entreprises sont tenues de prendre toutes les dispositions pour assurer le nettoyage des zones d'intervention chaque jour) et la sécurité (les entreprises doivent s'assurer que les zones de travaux, stockages et base de vie sont closes et indépendantes tout au long du chantier).

Des nuisances sonores sont inévitables même si les entreprises privilégient le mercredi et/ou les vacances scolaires pour les travaux les plus bruyants. Ce projet à faibles nuisances s'inscrit dans le cadre d'une démarche environnementale volontaire du maître d'ouvrage. La charte de chantier fait partie des pièces contractuelles du marché de chaque entreprise intervenant sur le chantier.

### Le projet d'aménagement de la place de l'ancienne poste :

La commune a décidé de construire un bâtiment en lieu et place de l'ancienne poste. Ce dernier sera destiné à accueillir une supérette. L'objectif est de proposer aux habitants un commerce de proximité pérenne alliant prix, qualité et proximité. En étant propriétaire des murs, la commune de Malissard ne sera plus jamais otage d'un propriétaire privé. Pour mémoire, depuis une vingtaine d'années il y a eu plusieurs changements de gérants avec des périodes assez longues de vacances du magasin. Chaque fois, les Malissardois ont manifesté auprès de la mairie leur insatisfaction de ne plus avoir de commerce de proximité alors qu'il s'agissait en fait d'un problème privé. La municipalité aura donc à l'avenir un pouvoir d'agir sur une présence commerciale minimum dans le village. Rappel : le PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable institué par la loi SRU du 13 décembre 2000) considéré comme une référence de la politique publique d'urbanisme, a été écrit par les élus à l'aide d'un cabinet d'étude en 2017. Après une enquête publique, il a été validé par le Conseil Municipal de l'époque. Le PADD prévoyait entre autre «le développement et la pérennisation de l'offre commerciale» précisant la nécessité de «proposer des locaux plus adaptés aux besoins et aux activités». La construction de la supérette sera financée par la location du local à une grande enseigne.

L'objectif est de générer des bénéfices dès la première année et d'alimenter les caisses de la commune à long terme. Cela permettra de profiter des revenus locatifs, comme le font déjà d'autres communes. La municipalité s'engage à aider les propriétaires de l'actuelle superette en leur proposant différentes solutions, comme la vente de leur local à un aménageur ou à un bailleur social, ou encore favoriser les recherches de locaux ne nécessitant pas de parkings. Les élus souhaitent un dialogue serein et constructif avec les Malissardois et sont disponibles pour répondre aux interrogations.

### La maison «Roux» :

L'acquisition par l'intermédiaire de l'EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) devrait intervenir sous peu. La commune aura en charge cette maison et récoltera les bénéfices de la location avant son rachat dans les prochaines années.

### Travaux / Plantation :

Après le déplacement du city stade et les aménagements du complexe Tennis / Pétanque, quelques travaux de voiries sont programmés d'ici la fin du semestre.



La saison des tontes ayant commencé, les Services Techniques sont fortement sollicités. Pour mémoire, en 2023 pour un arbre coupé, la commune en a planté 76.

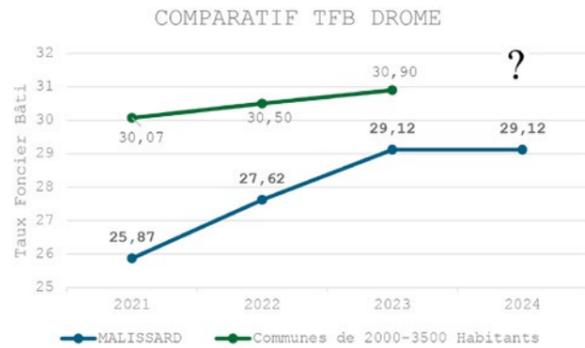


La construction du budget 2024 repose sur le cap suivant :

- Préserver la qualité des services municipaux et garder la cohérence en regard des engagements pris par l'équipe municipale vers les Malissardois,
- Garder un niveau d'épargne brute stable afin d'être en mesure de financer le plan pluriannuel d'investissement (PPI) ambitieux et nécessaire que la commune s'est fixée,
- Préserver les grands équilibres à long terme.

Pour la méthode, deux critères principaux sont à retenir pour l'élaboration du budget 2024.

**• Une stabilité des taux d'imposition votés par la Commune**



**• Une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte économique encore loin d'être stabilisé.**

**FONCTIONNEMENT**

Malgré cette volonté, Les dépenses réelles de fonctionnement 2024 sont en augmentation de 4,59% par rapport aux crédits ouverts 2023.

CHAPITRE	CRÉDITS 2023	BUDGET 2024	VARIATION
Frais généraux	930 150	947 220	1,84 %
Frais de personnel	1 166 000	1 250 000	7,20 %
Autres charges	41 800	38 900	-6,94 %
<b>TOTAL RÉEL</b>	<b>2 137 950</b>	<b>2 236 120</b>	<b>4,59 %</b>

Points remarquables :

- L'augmentation des frais généraux à +1.84% est à mettre en perspective avec l'inflation prévue pour 2024 entre 2% et 3% selon les différentes sources.
- Augmentation sensible des frais de personnel de 7% à périmètre constant, liée à la prise en compte des évolutions des grilles de salaires décidées par l'état, le glissement annuel vieillesse technicité (grade + échelon) et l'accompagnement social des agents à travers la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

**Une augmentation des recettes de fonctionnement**

CHAPITRE	CRÉDITS 2023	BUDGET 2024	VARIATION
Impôts/Taxes/Fiscalité	1 930 800	1 961 300	1,58 %
Dotations/Participation	269 900	297 100	3,41 %
Autres produits	327 300	418 900	27,99 %
<b>TOTAL RÉEL</b>	<b>2 528 000</b>	<b>2 659 300</b>	<b>5,19 %</b>

Points remarquables :

- Revalorisation des valeurs locatives des locaux d'habitation qui contribue à accroître le montant perçu au titre de la taxe foncière à taux 2023 maintenu pour 2024.
- Intégration d'une majoration de la Dotation de Solidarité Communautaire (agglo) au titre de la redistribution à toutes les

communes, d'une partie des économies générées par l'extinction de l'éclairage public.

- DGF (dotation générale de fonctionnement donnée par l'état) retenue à hauteur de celle de 2023 en regard de la désindexation des dotations sur le niveau d'inflation.

- Autres produits en forte augmentation liés à une année pleine de location de la crèche, la Cabane des p'tits doux, et des produits financiers issus des placements à terme des excédents de trésorerie liés à la vente des terrains des lotissements Trésorerie Ouest et Est.

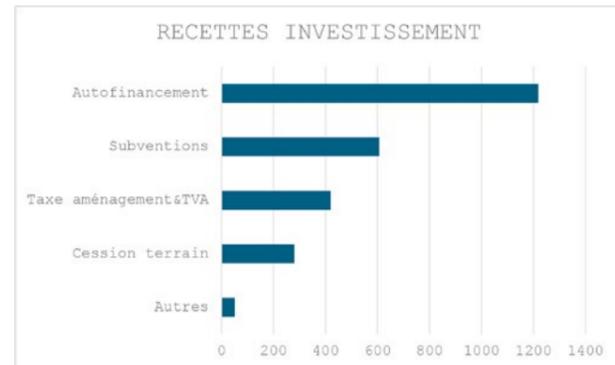
**INVESTISSEMENT**

Les principales dépenses du budget principal 2024 concernent des opérations en adéquation avec les priorités du mandat.

- La construction d'une école maternelle et les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Louis Pergaud,
- Les travaux de rénovation des voiries,
- Des travaux d'amélioration du cadre de vie, de l'environnement et de la sécurité,
- La poursuite en équipement des services municipaux.

Ces dépenses d'équipement s'élèvent à 2.575.557€ dont 80% sont affectés à la plus grosse opération budgétée partiellement sur 2024, c'est-à-dire le groupe scolaire Louis Pergaud.

Pour financer ce budget d'investissement, les recettes se ventilent comme suit :



Par ailleurs, un budget annexe « local commercial » a été créé.

Il répond au double objectif de pérenniser une offre multi-services en la rendant plus attractive pour les habitants et de dégager une recette complémentaire pour la commune en période d'exploitation. Pour 2024, ce budget s'équilibre en investissement à hauteur d'environ 412K€, retraçant ainsi les frais d'étude, de maîtrise d'œuvre et de construction de cet équipement.

**La commission Sécurité, Sûreté et Environnement**

**J' aime la Nature propre**

**Journée « J'aime la Nature propre »**

Le samedi 16 mars a eu lieu, pour la troisième fois, la matinée « J'aime la Nature propre » qui a connu un vif succès. Grands et petits se sont retrouvés, dès 9 heures au stade de foot, gantés et portant des gilets fluorescents, prêts à quadriller la commune pour collecter les déchets.

Ainsi près d'une tonne de déchets a été rassemblée puis évacuée par les Services techniques.

Grâce aux chasseurs à l'origine de cette opération, en collaboration avec le conseil municipal et le conseil municipal enfants, cette matinée a été une réussite. Nous tenons à remercier aussi nos sponsors locaux, Sole Mio (pizzas), la supérette Vival, la boulangerie Souchon, la pizzeria (Le Manosco), le café restaurant du centre ainsi que les brioches Pasquier qui ont su régaler les participants.

Merci aux bénévoles et organisateurs pour ce nettoyage de printemps. Rendez-vous en mars 2025.



**Les déchets verts : des ressources à valoriser**

Avec le printemps, la taille des haies, des arbustes et la tonte des pelouses s'imposent, ce qui génère une quantité importante de déchets que l'on nomme déchets verts. Mais que fait-on de ces déchets verts ?

Comme vous le savez, il est interdit de les brûler à l'air libre car ils représentent un risque pour notre santé et pour l'environnement, par les fines particules dégagées lors de leur combustion. Le non-respect de cette réglementation vous expose à une amende de 4ème classe pouvant atteindre 750 euros.

Si les déchets verts ne sont pas à brûler, ils ne doivent pas être déposés dans les ordures ménagères ou faire l'objet de dépôt sauvage.

Ils ne sont pas à considérer comme des déchets mais plutôt comme des ressources pouvant être exploitées. Ainsi plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Le compostage pour les déchets verts de petite taille (pour obtenir un composteur distribué à titre gratuit par l'agglo, vous pouvez le réserver sur le site aglae.fr,
- Le broyage ou le paillage,
- Et le dépôt en déchetterie (les plus proches se situent à Beaumont-Les-Valence et à Montvendre dont les heures d'ouverture sont rappelées au début de ce magazine).

**Pour une meilleure qualité de l'air et afin de protéger notre santé et notre environnement pensons recyclage pour nos déchets verts.**

**MON LIBÉLO**  
LA SOLUTION POUR TESTER LE VÉLO ÉLECTRIQUE CHEZ VOUS

VALENCE ROMANS Mobilités

Vous cherchez une solution de déplacement pratique, économique et respectueuse de l'environnement ? Ne cherchez plus! Mon Libélo, le service de location de vélos électriques longue durée mise en place par Valence Romans Mobilités est là pour répondre à vos besoins !

A partir de 17€/mois, Mon Libélo vous offre la possibilité de louer un vélo électrique pour une durée de 3 ou 6 mois, (renouvelables dans la limite d'un an et des disponibilités - hors vélo cargo) avec la garantie que le vélo vous appartient pendant cette période. Vous avez le choix parmi notre flotte de 120 vélos à assistance électrique, comprenant également 3 vélos cargo à assistance électrique, idéaux pour transporter vos courses ou vos enfants en toute sécurité. La location d'un siège enfant est aussi possible.

Grâce à notre système de réservation en ligne, la démarche pour obtenir votre vélo est simplifiée au maximum.

En optant pour Mon Libélo, vous contribuez activement à la réduction de votre empreinte carbone, tout en favorisant une mobilité plus fluide et plus respectueuse de l'environnement.

En effet, chaque kilomètre parcouru en vélo électrique est autant de voiture en moins sur nos routes, ce qui se traduit par une diminution de la pollution atmosphérique et sonore.

C'est la solution idéale pour tester votre utilisation du vélo électrique avant de passer à l'acte d'achat.

Plus d'informations sur le site [www.valenceromansmobilités.fr](http://www.valenceromansmobilités.fr)



**Initiation à la vannerie**

L'atelier intergénérationnel «initiation à la vannerie» organisé le 16 mars 2024 par le CCAS de Malissard a connu un vif succès. Les places ayant été limitées pour cette 1ère édition, ce sont 6 adultes de tout âge, et 5 enfants qui ont pu participer à cet atelier. Dans une ambiance conviviale chacun et chacune a pu réaliser, et emporter, une belle création sur les conseils de Marie-Noëlle, notre animatrice. Une belle réussite pour le CCAS qui envisage d'organiser d'autres ateliers intergénérationnels sur des thèmes divers et variés.



Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 juin 2024. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début juillet 2024.

 **Le C.C.A.S. organise une bourse à la Puériculture**

 **Le samedi 08 juin de 14h00 à 18h00**

 **au boulodrome route de la Trésorerie matériel et objets de puériculture, vêtements et jouets de 0 à 2 ans.**

 **réservation en mairie au 04.75.85.22.00**

 **Buvette et petite restauration sur place**

 **Places limitées**

**tarifs : table 1m20 > 3€  
table 1m.80 > 5€**

 **Commission Animation Associations Sports et Culture**

C'est sous un beau ciel bleu que la chasse aux œufs a eu lieu le samedi 6 avril organisée par la commission animation, le Conseil Municipal Enfant, ainsi que l'association Maliss'en fête. Les enfants ont été récompensés par des œufs en chocolat gracieusement offerts par 2 de nos commerçants : M. Jonathan VALLON (Pizza MODJO) et M. et M<sup>me</sup> SOUCHON de la boulangerie du même nom. Nous les remercions pour cette belle initiative.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 juin pour la fête de la musique qui se tiendra place Colette Bès et à l'église Saint-Maurice. Nous vous promettons une soirée musicale variée de différentes tonalités.

Comme tous les ans, le 13 juillet, nous vous proposerons le traditionnel repas républicain suivi du bal populaire. Cette année on vous réglera avec une paëlla. Concernant la réservation de celle-ci, la vente des tickets aura lieu sur le parvis de la mairie les 29 et 30 juin et 06 et 07 juillet de 10h00 à 12h00.

Vous trouverez un petit zoom sur les commerçants du marché du mercredi matin ci-dessous.

Lors du prochain bulletin vous découvrirez les commerçants du village...

Nous finissons sur quelques proverbes...

**Avril fait la fleur, Mai en a l'honneur.**

**Mai frileux : An langoureux**

**Mai fleuri : An réjoui**

**Mai venteux : An douteux**

**Hâte de mars, pluie d'avril, rosée de mai**

**Rendent août et septembre plus gais.**



 **VENEZ DECOUVRIR LE MARCHÉ DU MERCREDI MATIN SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE**

**Les Pains de Samuel**

Je confectionne des pains biologiques au levain naturel avec de la farine semi-complète et petit épeautre intégral. Je m'approvisionne localement sur Charpey directement chez un paysan meunier qui réalise la farine à partir d'un moulin à meule de pierre de type Astrié. Vous pouvez réserver vos pains en ligne sur <http://www.lespainsdesamuel.fr> et les récupérer le mercredi matin sur le marché. Samuel



L'Équipe **Ô BON VIVANT** est heureuse de vous accueillir sur le marché de Malissard. Nous sélectionnons avec soin des fromages d'ici et d'ailleurs, afin d'émousser vos papilles et il y en a pour tous les goûts !!! Nous préparons également des plateaux, idéal pour les apéros. Alors n'hésitez pas à venir nous voir Fromagement votre ! Ludovic



**Pouleto**, c'est la rôtisserie ambulante qui débarque au marché de Malissard. On vous donne rendez-vous au camion les mercredis matins. On ramène nos bons poulets fermiers rôtis, Label Rouge de la Drôme, des frites des patates et des criques artisanales de Drôme/Ardèche, et de l'humour, beaucoup ! Si c'est pas le mercredi, retrouvez-nous près de chez vous tous les jours de la semaine Pouleto.fr ou au 06 52 85 21 05 Cédric



La Maison **Guidarelli** vous propose des produits de la mer. Gilles est à votre service pour vous conseiller, Vous vous régalez.



Venez découvrir tous les mercredis, les fruits et légumes que vous proposent Sylvie et Philippe ESKI.



**Auguste Joseph RUCHON Maître verrier**



Auguste Joseph RUCHON est né à Valence au 46 avenue de Chabeuil le premier août 1884, fils de Pierre RUCHON, d'abord employé de commerce puis préposé à l'octroi de Valence et de Marie TOURNIER.

Après son certificat d'études, Auguste devient apprenti puis ouvrier peintre verrier à la maison Thomas située avenue de Chabeuil, face à la prison. Jean-Pierre Thomas, natif de Haute-Loire, crée son atelier à Valence en 1875. Aujourd'hui, l'entreprise installée depuis 2001 à Valence, 8 rue Emmanuel Chabrier, est toujours en activité. C'est la plus ancienne de France avec celle de Reims.

Auguste est ajourné de service militaire, pour cause de faiblesse. En 1909, il se met en ménage avec Joséphine Chanut, qui a un enfant et qui vit séparée de son mari.

Le couple s'installe au 7 bis rue de Guingan à Levallois-Perret en région parisienne où il devient maître peintre verrier.

Il est mobilisé en janvier 1915, pour participer à la guerre, d'abord au 75<sup>ème</sup> RI, puis au 6<sup>ème</sup> RI, en qualité de brancardier. Il est démobilisé comme inapte définitif le 21 septembre 1917.

Il installe alors son atelier à « La Ruche », au 2 passage de Dantzig dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

La Ruche, crée en 1902 dans l'ancien pavillon des vins de l'exposition universelle de 1900, a été fondée par le sculpteur Victor Boucher (1850-1934) afin d'aider des artistes sans ressource à pouvoir avoir un lieu de travail et de vie. Le site a vu passer Modigliani, Soutine, Leger, Marie Laurencin, Chagall, Apollinaire, Jacob, le douanier Rousseau, etc...

Le jeune Auguste RUCHON perfectionne son graphisme, fréquente toutes ces futures célébrités et se liera d'une amitié durable avec Alain Cuny (1908-1994), diplômé des beaux-arts, peintre d'affiches pour le cinéma et le théâtre avant de devenir acteur.

Après la guerre, le travail ne manque pas. Il faut refaire les vitraux de nombreuses églises endommagées par le terrible conflit, en particulier dans le nord-est du pays.

Le couple a eu une fille illégitime, Odette née en 1913. Après la mort de l'époux de Marie Joséphine CHANUT en 1925, ils se marient enfin le 17 octobre 1925 à Arcens, la mariée étant originaire de Massas, hameau d'Arcens dans l'Ardèche.

En 1928, ils quittent la région parisienne, pour s'installer à Malissard, dans la maison des grands-parents d'Auguste, Victor RUCHON et Madeleine Juge.

Le travail est différent, c'est le temps de la restauration locale : un vitrail par ci un autre par là, quelques chantiers importants avec notamment la restauration de l'église de Léoncel, il y transportera les vitraux sur une charrette tirée par un âne, il travaillera pour l'église de Pézenas dans l'Hérault et aussi dans le Vivarais.

Aimant faire partager son art, son petit atelier attire de nombreux curieux, en particulier le jeudi où les enfants viennent le voir travailler.

Pour l'exposition universelle de 1936, Auguste Ruchon,

devenu un spécialiste d'œuvres sur Jeanne d'Arc, compose un vitrail qui a la particularité de représenter des visages à l'effigie des personnes de son entourage.

De 1937 et 1938, il s'installe à Saint-Jean-de-Luz pour travailler à la restauration de la cathédrale de San Sébastien, ravagée par la guerre civile espagnole. Il figure en bonne liste parmi les artisans cités lors de ces travaux.

Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, Auguste RUCHON, collabore principalement avec des architectes. Il réalise ou réfectionne des vitraux pour des maisons bourgeoises.

Les temps deviennent durs, il est fatigué, il s'investit toutefois dans la vie communale en devenant conseiller municipal.

Le curé de Malissard, Père Chabert, lui confie la réalisation de trois vitraux du cœur de l'église paroissiale, détruits par les bombardements de 1944.

Deux seront installés, le troisième par manque de moyens financiers ne sera jamais posé. Ce vitrail représentant le Christ roi, sera longtemps conservé par la famille qui en fera don à la commune, après l'avoir fait restaurer par les ateliers Thomas, premiers employeurs d'Auguste Ruchon. La municipalité l'installe en 2005 dans le patio de la nouvelle mairie.

Souffrant d'hypertension et de problèmes rénaux, il meurt à Malissard le 04 février 1951. Il repose toujours au cimetière communal



# La page du CME



Qu'est-ce qui est le plus dur dans le judo ?



Mon premier est un animal très têtu,  
mon second est un liquide,  
mon tout est un symbole olympique ?

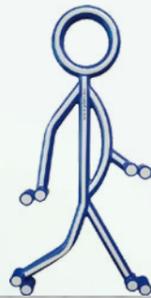


Qu'est ce qui monte et qui descend en même temps ?



Pourquoi doit-on regarder  
à gauche puis à droite  
quand on traverse ?

Pourquoi a-t-on des  
petites fossettes ?  
Pour mettre des  
petites faussures .



Un œuf attend son amoureuse.  
Après une heure d'attente il gémit  
• quand même, je vais finir par me casser...



	7	5			1	9		
1	4							
	8		5		3			6
	2	1		6				
			9		8			
				3		5	7	
4			7		5		3	
							4	9
		7	3			8	6	

? Quel prénom vaut 2000 ?

Je viens de tomber  
d'une échelle  
de 135 mètres de haut  
Et tu t'es pas fait mal?  
Non j'étais sur le premier barreau...



Le sol, anneau, un escalier, parce que l'on ne peut pas regarder les deux côtés en même temps, Vincent (20x100)

# Le Conseil Municipal des Enfants

## Nature propre, édition 2024

Le 16 mars 2024 l'association communale de chasse agréée (ACCA) en partenariat avec la mairie et le conseil municipal enfants (CME) ont organisé le nettoyage de la commune, dans le cadre de l'opération nationale «j'aime la nature propre». Les secteurs ayant été déterminés en amont par les chasseurs, les équipes formées par les bénévoles présents se sont dispersées sur différents lieux de la commune : la zone artisanale du Guimand, route de la trésorerie, rue du Guimand... Les enfants du CME ont concentré leurs efforts sur la rue du stade, la rue du lavoir, autour de l'église, le parvis de la mairie, les places Colette Bès et Emile Courthial. En 2 heures, 900 kilos de déchets ont été ramassés. Un peu moins que l'année dernière mais encore beaucoup trop...

Pour la Drôme c'est 190 m<sup>3</sup> de déchets qui ont été collectés sur 20 lieux de ramassage par 410 participants.

Il est regrettable de s'apercevoir que le tri n'est toujours pas l'affaire de tous. Plus regrettable encore de constater à quel point l'incivilité est présente dans notre monde, au détriment du respect des uns et des autres.



## La boîte à idées



Nous vous avons déjà présenté ce projet dans le précédent bulletin. Le 16 mars dernier cette idée, initiée par le CME 2022/2023, est devenue réalité et la boîte à idées a été inaugurée en présence de Monsieur le Maire de la commune, très impliqué et intéressé par le

travail du conseil municipal enfants.

Nous invitons tous les enfants et les ados du village, écoliers, collégiens et lycéens, à s'exprimer en apportant leurs idées pour l'embellissement de la commune et le bien vivre à Malissard. Le CME s'engage à étudier tous les projets présentés et, dans la mesure du possible, de les réaliser.



Lors du carnaval du 17 février dernier, le Conseil Municipal Enfants a eu l'idée de récolter une somme d'argent au profit d'une association. Tout naturellement, les jeunes conseillers ont choisi « petit soleil deviendra grand » car beaucoup d'entre eux sont allés à l'école avec Solal.

Une photobox avait été louée pour l'occasion afin de permettre aux carnavaliers de repartir avec un petit souvenir. Frédéric TRIN, photographe de notre commune a décidé de nous offrir la location du matériel, et nous le remercions grandement de son geste.

137 euros ont été récoltés et remis à la maman et à la sœur de Solal, lors du dernier conseil municipal enfant. Celles-ci très émues, ont remercié l'ensemble du CME par des mots très touchants : vous êtes de belles personnes !

Cette somme récoltée servira à participer à l'achat d'une roue spéciale pour permettre à Solal de pouvoir randonner.





### Silhouette sécuritaire

Lors du précédent mandat, le CME avait décidé de signaler le ralentisseur situé devant la mairie. : ceci afin de permettre aux piétons de pouvoir traverser plus facilement, et surtout lorsqu'il fait nuit, car peu de conducteurs s'arrêtaient.

Des personnages phosphorescents ont donc été installés de part et d'autre du passage piéton et inauguré par le Conseil Municipal Enfants, notamment Mathilde et Lola à l'initiative de ce projet.

Les enfants nous ont fait remarquer que depuis

l'implantation, les véhicules respectaient de plus en plus la priorité aux piétons.

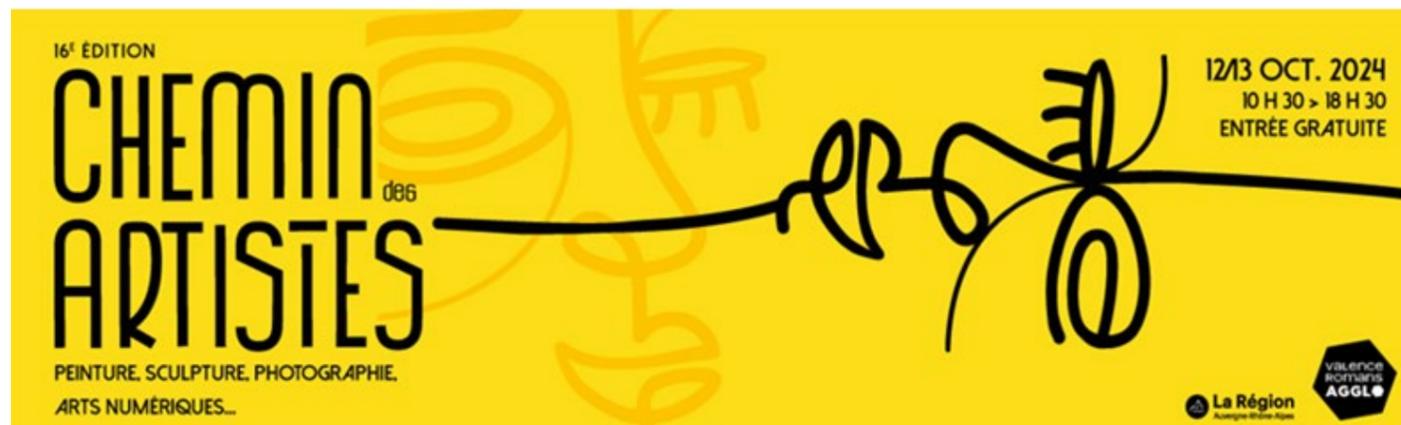
### Réunion CME Environnement

Lors de sa séance du mois de mars, le CME avait demandé une rencontre avec la commission Sécurité, Sureté et Environnement pour évoquer le sujet des pistes cyclables.

Les élus, ravis de cette invitation, ont répondu et ont expliqué les projets de circuits réalisés, ou en cours de réalisation, par Valence Romans Mobilités.

Les enfants ont ensuite fait part de leurs problématiques dont le principal point est la sécurité, pour se rendre au centre du village, à l'école ou même rejoindre des amis...

Les adultes ont pris bonne note des remarques et reviendront dès que possible présenter des propositions de circuits.



## Appel à candidature

Vous êtes peintre, sculpteur, photographe, ... ?

Vous êtes un artiste professionnel ou amateur ? Vous êtes seul ou en collectif ?

La manifestation « Chemin des artistes » ouvre ses candidatures pour la 16ème édition, qui se déroulera les 12 et 13 octobre 2024, dans 37 communes de Valence Romans Agglo.

« Chemin des artistes » est une manifestation culturelle et artistique qui propose au public un circuit découverte qui sillonne l'Agglo. Chaque année plus de 400 artistes sont sélectionnés pour exposer dans divers lieux : salles des fêtes, églises, écoles, ... , sur le 2ème week-end d'octobre. Peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques... peuvent être proposés. La rencontre avec le public est un des enjeux phares de la manifestation. Les artistes, présents tout au long du week-end, proposent des rencontres, ateliers, démonstrations, ...

L'objectif de la manifestation est double :

Valoriser l'expression artistique contemporaine, notamment à travers le soutien à la création locale et la rencontre entre amateurs et professionnels.

Promouvoir les villages du territoire auprès des touristes et des habitants.

Les candidatures sont ouvertes du 1er avril au 1er juin 2024 aux artistes professionnels et amateurs.

Pour vous inscrire, consultez la charte de la manifestation et rendez-vous directement sur le site <https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr/>

Créez votre compte en ligne, renseignez votre profil et remplissez le formulaire de candidature en choisissant la commune sur laquelle vous souhaitez exposer et en joignant les photos de vos réalisations.

L'inscription est gratuite et limitée à une seule commune.

Les communes procèdent à leur sélection entre mi-avril et fin juin selon le calendrier de leur commission. Les délais de réponse sont donc variables d'une commune à une autre. Vous recevrez un mail de réponse dès que la commune sur laquelle vous êtes inscrit a finalisé sa sélection.

Si votre candidature n'est pas retenue, il vous sera possible de remplir un nouveau formulaire afin de candidater dans une autre commune dans la limite des places restantes et dans la limite de la période de candidature.

La vente des œuvres par les artistes est autorisée durant le week-end. Toutefois, l'affichage du prix sur les œuvres est interdit. Les artistes peuvent mettre à disposition du public un catalogue indiquant le prix de leurs créations.

Pour toutes questions concernant l'inscription en ligne :

• Valence Romans Agglo, Direction Action Culturelle et Patrimoine  
[actionculturelle@valenceromansagglo.fr](mailto:actionculturelle@valenceromansagglo.fr),  
04 75 79 23 00

• Malissard  
04 75 85 22 00 - [contact.accueil@malissard.fr](mailto:contact.accueil@malissard.fr)

Référentes :

- Sylviane DUPRET - [s.dupret@malissard.fr](mailto:s.dupret@malissard.fr)  
06 83 31 38 20

- Florence BRES-DUFOUR - [f.bres-dufour@malissard.fr](mailto:f.bres-dufour@malissard.fr)  
06 85 53 49 07

## Journées Européennes des Métiers d'Art du 2 au 7 avril 2024

Pour la 6ème année consécutive Valence Romans Agglo s'est associé aux Journées Européennes des Métiers d'Art qui ont permis de découvrir 120 artisans et artistes sur 10 communes autour de Valence et Romans.

Sur notre commune c'est l'atelier Chante Pierre qui a accueilli la mosaïste d'art malissardoise Magali DESBOUIT et la céramiste de grès Marie-Laurence PENEL. Rencontre avec des artistes passionnées, intarissables sur leur travail, les techniques utilisées, les matériaux choisis et les étapes de réalisation. Une très belle découverte de ces métiers et un bon moment passé avec ces 2 créatrices.

A noter que l'édition 2024 des JEMA a mis à l'honneur la région Auvergne Rhône Alpes en tant que territoire de savoir-faire d'excellence. Ce qui a permis de mettre en lumière les initiatives locales et de faire découvrir une région et ses métiers.



## La commune de Malissard reçoit le label employeur...



Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe 2023 (le 20 janvier 2024 à Saint-Vallier), la commune de Malissard a reçu le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » des mains du préfet de la Drôme et de la présidente du Département.

Cette distinction vient mettre en lumière un long partenariat entre le SDIS26 et la commune de Malissard. En effet, la première convention de mise à disposition a été signée en 2005 par Madame le maire Colette Bès lors de la départementalisation du corps communal. Sa mise à jour a été visée en 2023 par le maire, Jean-Marc VALLA. Cette convention a ensuite été individualisée dans une annexe pour chaque agent concerné.

Cette convention est un véritable pacte gagnant-gagnant pour le SDIS26 comme pour la commune :

La commune dispose d'un agent formé aux premiers secours ainsi qu'à la sécurité incendie.

La commune permet à ses administrés de disposer d'une couverture opérationnelle optimisée.

Le SDIS26 peut compter sur ces agents territoriaux pendant les heures ouvrées, période pendant laquelle les effectifs sont au plus bas, pour intervenir sur les urgences en primo-intervenants.

A noter que le service départemental a offert à la commune en contrepartie des efforts consentis, 2 sessions de PSC1 et 2 sessions de formation Incendie. Ces sessions ont permis de former 20 agents de la collectivité.

Le maire, Jean-Marc VALLA a profité de cette remise du label pour faire un appel aux Malissardoises et aux Malissardois, ainsi qu'aux entreprises locales pour les inciter à se rapprocher des sapeurs-pompiers de la Commune pour, à leur tour, participer à ce nécessaire effort collectif.

Chefs.cismalissard@sdis26.fr – A/C VALLA Sébastien



## Frelon asiatique Le plan de gestion national

L'arrivée du printemps nécessite d'anticiper la lutte contre le Frelon Asiatique en respectant la ligne de conduite nationale fixée par les Organismes reconnus, dans l'intérêt de l'efficacité de l'action collective et de la biodiversité .

La fédération des GDS d'Auvergne Rhône Alpes est reconnue Organisme à Vocation Sanitaire et s'est vu confier par le Ministère de l'Agriculture la gestion des mesures de surveillance et de lutte contre le Frelon Asiatique par l'instruction de la note de la DGAI de 2013. A ce titre, elle a mis en place avec son réseau d'animateurs, référents et destructeurs, depuis 2014, un plan de lutte visant à faire détruire un maximum de nids de frelon asiatique via la plateforme [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) qui centralise les signalements sur l'ensemble des départements d'Auvergne Rhône-Alpes.

Pour renforcer la lutte, elle a mis en place une action préventive de piégeage de printemps afin de limiter l'installation des nids en été, d'abord sous forme expérimentale à partir de cette année de manière généralisée à l'ensemble des communes qui souhaitent limiter la pression du frelon. Dans ce cadre, elle a établi un protocole de piégeage tenant compte des préconisations du plan National, qui définit les bonnes pratiques du piégeage dans un objectif d'efficacité et de respect de l'Environnement.

Il est primordial d'utiliser des pièges les plus sélectifs possible afin de garantir la préservation de la biodiversité. Les pièges de type « bouteille » ou « cloche », commercialisés ou non, sont à proscrire car ont un effet plus que délétères sur la survie et la fécondité de nombreuses autres espèces non cibles en plein développement à cette période . Il convient de refuser toute offre alléchante des annonces commerciales répétées de vendeurs /revendeurs qui communiquent largement sans expertise sur le sujet et notamment sur des pièges certes moins onéreux mais malheureusement non sélectifs.

Les pièges recommandés pour cette action sont listés dans le protocole de piégeage.

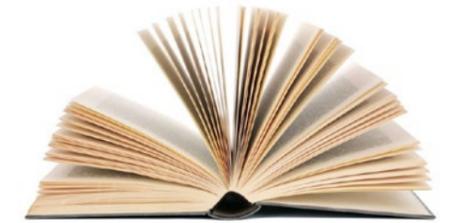
Si vous souhaitez participer à cette démarche collective, merci de vous rapprocher de la section apicole de votre GDS départemental qui vous accompagnera dans la gestion efficace de Frelon Asiatique.

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## Bibliothèque

L'animation « PARLONS LIVRES » qui s'est déroulée le 16 mars a rencontré un franc succès et, à la demande des participants, a été renouvelée le mercredi 10 avril à 18h00 et le sera les mois suivants.

L'animation « ORIGAMI » du 23 mars a permis la découverte de talents pour le « pliage du papier », donnant vie à toutes sortes d'objets inattendus. A la demande de certains adhérents d'autres ateliers seront proposés entre autres pour les jeunes.



En ce moment, la bibliothèque accueille une exposition-photos d'animaux d'Afrique australe. Nous vous y attendons nombreux, adhérents ou pas.

Prochains rendez-vous, les 31 mai et 21 juin pour des ateliers d'écriture, encadrés par Gisèle DASTRES de l'association pour la promotion de la lecture et l'écriture : « Embarquement pour Cythère ».

Notre fonds a été enrichi par un échange de livres avec la Médiathèque départementale début avril.

La bibliothèque est ouverte à tous, aux horaires suivants :

Lundi : 16h15 - 18h00  
Mercredi : 9h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30  
Samedi : 10 h00 - 12 h 00

En période de vacances scolaires, consulter l'affichage.

Pour toute information complémentaire contactez le 04 75 85 47 69 ou par e-mail

[bibliotheque.malissard@orange.fr](mailto:bibliotheque.malissard@orange.fr)



## Commémoration des 80 ans de la libération de la Drôme.

La bibliothèque de Malissard s'associe à cette commémoration, organisée par la mairie, en proposant une animation le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 autour d'une « exposition souvenir ».

Pour cette manifestation, l'équipe sollicite l'ensemble des Malissardois pour présenter lors de cette journée, tous les souvenirs personnels datant de l'époque de la libération de la Drôme et plus largement celle de la France.

N'hésitez pas à ouvrir vos armoires et tiroirs pour nous apporter vos photos, correspondances, articles de journaux ou objets de cette époque. Toute personne désirant témoigner en public de cet événement historique sera particulièrement la bienvenue.

Ancienne et jeune générations auront ainsi l'opportunité et la curiosité de découvrir ces souvenirs liés à cette période historique.

Si vous souhaitez à votre façon être acteur de cet événement, merci de contacter les bénévoles au 04 75 85 47 69 aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou par mail [bibliotheque.malissard@orange.fr](mailto:bibliotheque.malissard@orange.fr)

**D-DAY**

Place Émile Courthial

**DDAY 80 ANNIVERSARY**  
1944 JUNE 2024  
Mémoire Civile et Militaire

**CONVOI Liberty**

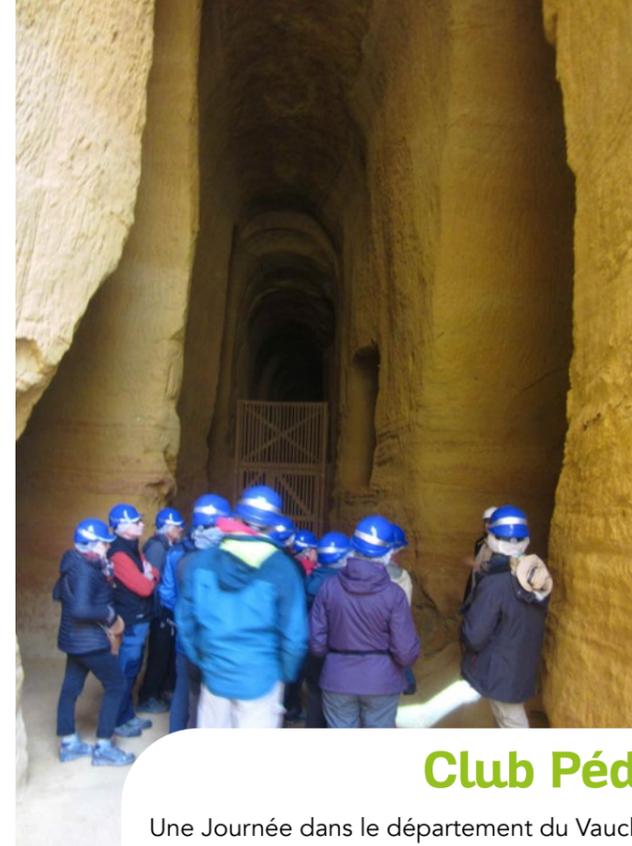
1 JUIN 2024	2 JUIN 2024
MONTMEYRAN 9H00 - 10H45	ALLEX 9H00 - 10H00
CHABEUIL 11H30 - 15H30	GRANE 10H15 - 11H30
MALISSARD 16H00 - 17H30	LORIOLE 12H00 - 16H00

CONVOI EXPOSITION VÉHICULES MATÉRIEL UNIFORMES

EXPOSITION GRATUITE

Facebook MCM44  
[mcm440webnode.fr](https://www.facebook.com/mcm440webnode.fr)

Logos: MONTMEYRAN, CHABEUIL, GRANE, Malissard, LORIOLE



## Club Pédestre de Malissard

Une Journée dans le département du Vaucluse.

Cette journée à Gargas a réuni 104 personnes, une belle réussite ! Il faut dire que le programme était très alléchant : petite rando le matin avec 2 niveaux proposés, l'un de 7,5 km et 250m qui allait voir la chapelle de Sainte Radegonde et l'autre un peu raccourci de 4km environ. Puis, bien sûr, le pique-nique et compte tenu de la météo, notre président prévoyant avait obtenu l'autorisation d'aller dans la salle polyvalente du village.

Le village de Gargas est dominé par la Colline de Péréal et lié à l'activité ocrière du pays d'Apt. C'est le dernier village en Europe où l'ocre est encore exploitée. La Société des Ogres de France créée en 1901 produit encore 800 tonnes d'ocres par an.

Ensuite commençaient, en 4 groupes bien organisés, les visites : d'abord la visite guidée des mines d'ocre de Bruoux, un site unique en Europe au cœur du Lubéron. Des galeries impressionnantes de 15m de haut, des falaises vertigineuses aux couleurs flamboyantes forment une véritable cathédrale minérale, un site majestueux associant richesses naturelles et historiques. On ne peut que s'incliner avec respect devant le travail des mineurs de l'époque. Les 40km de galeries exploitées pendant plus d'un siècle témoignent du vécu des hommes qui à la force de leurs bras, à la sueur de leur front ont arraché le minerai à la montagne. Les guides nous content l'histoire de cette mine dans un parcours souterrain de 650m de long, 15m de hauteur ainsi que ses richesses historiques et industrielles, avec une température été comme hiver de 10°.

Ensuite la lustrerie Mathieu qui est labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant. Les ateliers de Mathieu Lustrerie restaurent et créent des lustres d'exception pour les lieux les plus prestigieux du monde. Installé depuis 2002 Régis MATHIEU et

ses compagnons ont développé des techniques uniques. Les ateliers s'imposent dans la restauration des lustres anciens comme ceux de l'Opéra Garnier, de la Galerie des Glaces de Versailles, du Kremlin et de Notre Dame de Paris qui sont en ce moment en restauration et que nous pouvons admirer « avant et après ». Les Ateliers Mathieu se lancent aussi dans la conception d'œuvres contemporaines. Le Musée que nous visitons abrite une collection exceptionnelle de lustres où plus de 200 modèles anciens et récents sont exposés. Nous pouvons aussi voir le travail des ouvriers, c'est un véritable travail d'artistes ! Cette visite est exceptionnelle, nous remontons dans les cars avec des étoiles dans les yeux.

Le programme propose à tous les adhérents, le 21 mai une journée à la FERME-AUBERGE de JAMEYSSE (DESAIGNES 07), randonnées le matin suivies d'un repas au restaurant. Pour le 28 mai, FÊTE DU CLUB en FORÊT DE SAOU, quelques parcours proposés puis un pique-nique partagé à proximité de l'Auberge des Dauphins.

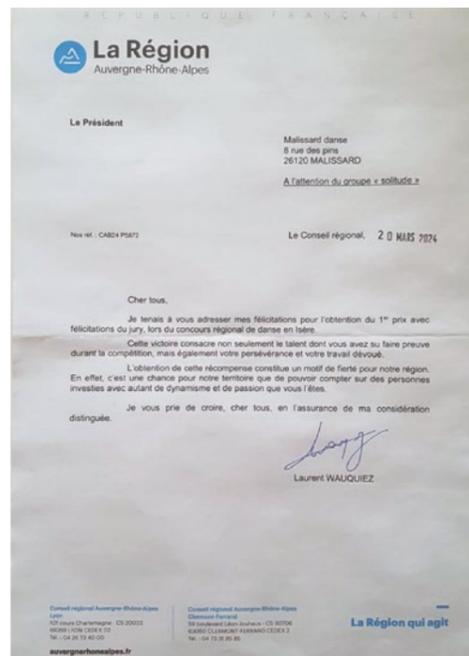
En souhaitant que le beau temps sera au rendez-vous pour nos différentes activités de fin saison ...



## une belle actualité pour nos danseurs malissardois

### Les félicitations de la région !!!

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu ces derniers jours les félicitations de Mr le président du conseil régional Auvergne Rhône Alpes. Monsieur Laurent Wauquiez a souligné la "persévérance et le travail dévoué" de nos danseurs Malissardois. Mais également la "chance d'avoir des personnes investies avec autant de dynamisme et de passion". M'Danse ne peut que se féliciter d'avoir une si belle équipe. Tous nos remerciements et notre reconnaissance également à Carole REGNY leur professeur qui consacre de nombreuses heures de son temps personnel pour la grande réussite de nos élèves.



### Zoom sur Romain DA CUNHA QUEIROS

Romain a rejoint la troupe M'DANSE il y a déjà plusieurs saisons et il est le seul garçon de notre groupe des "petits". Au dernier concours du mois de mars, Romain a obtenu un premier prix à l'unanimité reclassé en catégorie préprofessionnelles par les juges. C'était beaucoup d'émotions pour notre Romain, mais son magnifique prix est à l'image du travail acharné qu'il fournit !!! Romain est sérieux, motivé, assidu .... Un grand bravo à toi Romain !!

### Vous souhaitez les voir danser ?

Nous vous donnons rendez-vous pour **notre gala annuel le samedi 15 juin à 20h**  
**aux ateliers magiques de Dani Lary.**

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver l'affiche du spectacle dans cette édition

Vous en avez forcément entendu parler...  
Maxime Dereymez sera à Malissard le samedi 12 octobre 2024 !!!

Après plusieurs semaines de suspens et d'indices postés sur ces réseaux sociaux, M'DANSE a le plaisir de vous informer que le danseur professionnel de l'émission **Danse Avec Les Stars (DALs)**, 9 fois champion de France, finaliste des championnats d'Europe et des championnats du monde 10 danses sera en stage de danse le 12 octobre. Retenez déjà la date, les modalités d'inscription seront connues très bientôt !

Restez connectés : très bientôt d'autres dates et informations pour les fêtes de la musique !

Pour nous suivre sur Facebook : Malissard Danse et sur Instagram : malissard\_danse  
Pour nous écrire : mdanse.malissard@gmail.com



## Amicale Boule

Samedi 17 février 2024, le challenge Roger Soulier s'est déroulé au boudrome Willy Margier.

8 équipes occupaient la totalité des 4 jeux couverts, après trois parties âprement disputées, c'est la quadrette composée de Sonia Guimbaud, Françoise Merle, Jean Paul Morénas et Etienne André qui avec trois victoires l'emporte aisément contre la formation de Noël Vinson, Bernadette Lopez, Robert Lopez et Michel Esposito avec un score sans appel de 13 à 0.

Le précieux trophée a été remis pour un an par Robert Lopez, secrétaire de la société

A l'issue de la compétition, un petit repas sympathique a été servi, préparé par Jean-Pierre Sagnard, sociétaire et cuisinier maison.

Le bureau de l'Amicale Boules donne rendez-vous à tous les sociétaires pour une nouvelle épreuve en 2025.

## Gros premier trimestre pour la pétanque de Malissard

• Trois concours pour les licenciés et les sociétaires, en triplettes à la mêlée. Belle réussite pour ces rencontres alignant quarante-deux joueurs et joueuses par vendredi soir dans la convivialité et la bonne humeur.



• Mise en place de plusieurs rencontres opposant les différentes équipes des championnats des Clubs.

• Premier semi-marathon affichant complet avec douze équipes de trois joueurs ou joueuses. Prochaine journée le 31 Mars.



• Organisation à la demande du président de la ligue Rhône- Alpes –Auvergne d'un weekend pour la préparation au diplôme d'éducateur de pétanque BF1.

Les entrainements ont lieu :

Le lundi pour les féminines.

Certains Mardi pour les vétérans.

Le jeudi pour les masculins.

Le pétanquodrome est ouvert tous les jours du lundi au vendredi à partir de 15h, pour les licenciés et les sociétaires suivant la réglementation.

Déjà quelques résultats pour la première rencontre de Championnats des clubs qui a eu lieu le dimanche 3 Mars.

L'équipe N°1 évoluant en première division a gagné ses deux rencontres.

L'équipe N°2 évoluant en deuxième division a gagné une rencontre et fait un nul pour la deuxième.

L'équipe N°3 évoluant en deuxième division a perdu la première rencontre la deuxième ne s'est pas jouée à cause des conditions météo, elle est reportée.

L'équipe N°4 nouvellement créée évoluant en division six n'a pas joué à cause du temps la rencontre est reportée.

De nombreuses équipes représenteront le club de pétanque de Malissard aux éliminatoires de secteur et aux Fédéraux. Nous espérons porter le plus haut possible les couleurs de Malissard.

Bonne chance à tous et à toutes.



Nous rappelons que cette association malissardoise a pour objectif de collecter des fonds au bénéfice du Téléthon, grâce à la participation des associations de la commune.

Malidon a tenu son Assemblée générale 2024 le 22 mars.

Les activités associatives tout au long de l'année 2023 ont permis un reversement de 16 160 Euros à l'AFM Téléthon. S'y ajouteront les dons des Malissardois par le 3637 et par le blog mis à la disposition des internautes. Le montant national collecté par le TELETHON 2023 d'un peu plus de 92,9 millions d'euros.

Les projets pour le téléthon 2024 sont lancés pour les : vendredi 29, samedi 30 novembre et aussi le dimanche 1<sup>er</sup> décembre en ce qui concerne Malissard. La créativité est au rendez-vous !

En attendant, nous avons mis à la vente une nouvelle confiture (confiture d'ananas) : rappel toutes nos confitures sont en vente toute l'année à 3€00 sauf celles où nous devons acheter les fruits (framboise, myrtille, cassis et groseille) ou plus difficile à mettre en place (crème de marron) qui sont à 4€00.

Merci également de nous donner tous vos pots de confiture vides à facettes (voir photo), à déposer en mairie, au 19 rue du Palmyre ou 10 rue du Guimand.

A réserver où à commander : 06.87.28.91.66 ou 06.22.54.91.82





# École de Musique Malissard

La cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 a été accompagnée d'une interprétation de la Marseillaise par les chanteurs et saxophonistes bénévoles, anciens bénévoles et élèves de l'association de l'école de musique de Malissard, aux côtés de la mairie, des pompiers et de la FNACA. L'association sera également présente pour accompagner en musique la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

Elèves, enseignants et bénévoles se préparent

pour le spectacle : « la machine musicale à remonter dans le temps », que nous vous invitons à venir découvrir le samedi 8 juin 2024 à 15h30 à la salle des fêtes de Malissard. Saxophonistes, guitaristes, pianistes, batteurs, chanteuses, violonistes, accordéonistes et harmonicistes vous interpréteront leurs plus beaux morceaux qui vous emmèneront à différents moments de l'histoire.

En juin, les bénévoles de l'association se rendront à nouveau à l'école maternelle du village pour des séances de sensibilisation à la musique auprès des tout-petits.

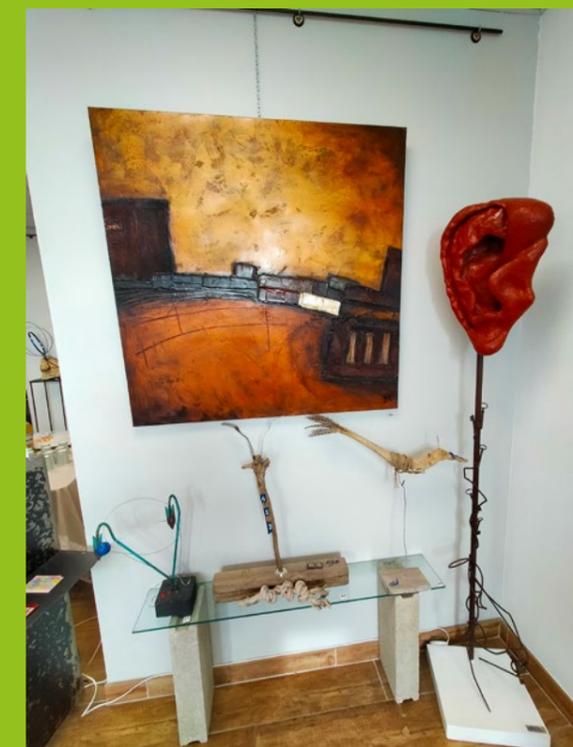
L'École de musique est une association composée d'un bureau de bénévoles. Toutes personnes qui souhaitent apporter de l'aide en tant que bénévole ou pour une action spontanée et ponctuelle sont les bienvenues et peuvent se manifester en nous écrivant à [ecolemusiquemalissard@gmail.com](mailto:ecolemusiquemalissard@gmail.com)

**Tarif :**  
**Adultes (+ de 10 ans) : 15€**  
**Enfants (3 à 10 ans) : 8€**

**Ventes des places :**  
 Plusieurs ventes auront lieu au mois de mai. Vous serez informés via le panneau lumineux, les affiches, les flyers mais aussi via les réseaux sociaux et notamment l'évènement du gala sur Facebook.  
**Restez connectés!**

## Le coin des Arts

Vendredi 12 avril avait lieu le vernissage de l'exposition des œuvres de René Sausse, artiste peintre, et de BKOV, créateur plasticien. Leurs créations seront exposées jusqu'au 30 juin au salon de coiffure Art'D'Coupes rue de l'église.



# FÊTE DE LA MUSIQUE

## SAMEDI 22 JUIN

**17h00 Guinguette place Colette Bès  
avec le groupe Adlibitum**

**18h00 Malichoeur à l'église**

**19h00 École de musique  
place Colette Bès**

**20h00 Groupe Benjo  
place Colette Bès**

**Buvette et petite  
restauration**

